



## EDITO

Une belle année

Cette année 2018 qui se termine aura été marquée par un intense travail de concertation et de rédaction de notre projet de territoire.

De multiples réunions au cours desquelles nous avons rencontré les citoyens et les acteurs du territoire ont permis de définir les principales orientations qui ont permis de rédiger l'avant projet de charte du Parc.

Les experts et les représentants du ministère qui nous ont rendu visite ont salué ce travail et surtout cette démarche. Ils ont dans le même temps considéré que nous devons encore préciser certains points et en compléter d'autres.

Ce travail a été engagé et en début d'année prochaine nous organiserons encore des réunions de concertation

En 2019 grâce à vous, habitants de ce territoire, et avec le soutien des collectivités locales, nous conclurons ce travail, étape essentielle dans la construction du Parc naturel régional des Corbières et du Fenouillèdes.

Bonne et heureuse année à vous

**Hervé Baro, Président du PNRCF**

## Etat d'avancement de la charte

Le travail d'écriture mené par l'équipe du Parc avec l'appui de ces partenaires, s'est concrétisé par l'édition, en juillet 2018, de l'Avant-projet de Charte, du Plan et de la Notice de Parc.

De nombreux échanges ont permis de réaliser ces divers documents : travail des groupes d'expert sur le contenu, relecture et arbitrage par les élus membres du bureau syndical, partage avec les partenaires et signataires de la Charte (Communes, inter-communalités, Conseils Départements, Conseil Régional et service de l'État), concertation auprès des acteurs du territoire.



Des réunions de concertation aux « 4 coins du Parc » ont été menées pendant le mois de juin 2018 à Mouthoumet, Villeneuve-les-Corbières, Quillan et Latour-de-France, afin de recueillir l'avis des communes et des EPCI engagées dans ce projet de territoire.

Au terme de cet important travail, les communes adhérentes au Syndicat mixte de préfiguration du PNR Corbières-Fenouillèdes ont largement approuvé l'Avant-projet de Charte lors du Conseil syndical, le 17/07/2018 à Tuchan.

Les documents ont été transmis à la Région qui a ensuite sollicité l'avis intermédiaire de l'État sur le projet de Charte.

(NB : les documents sont consultables sur le site internet du Parc, les communes ne possédant pas d'exemplaires imprimés ont la possibilité de venir les retirer au siège du Parc.)

## Retour sur la visite des rapporteurs

L'avis intermédiaire, comme cela avait été le cas à l'étape de l'avis d'opportunité en 2015, nécessite une visite des rapporteurs (CNPN, Ministère et Fédération des Parcs). Elle a eu lieu les 22, 23 et 24 octobre derniers.



*Accueil de la délégation à Luc-sur-Aude*

Le territoire a été parcouru dans son intégralité y compris les secteurs sur lesquels la délégation de 2015 n'avait pas pu se rendre comme par exemple la Haute-Vallée de l'Aude et le Haut-Fenouillèdes.

Cette visite a permis à l'équipe du projet de Parc de présenter l'avant projet de charte qui a intégré les remarques de l'avis d'opportunité de 2015.



*Présentation du parc photovoltaïque citoyen de Luc-sur-Aude*

Au fil de la visite sur le territoire, l'ensemble des thématiques ont été abordées avec la délégation et l'Avant-projet de Charte a ainsi pu être valorisé grâce aux différentes interventions de nos partenaires techniques. Les élus et l'équipe du PNR ont pu compter sur l'intervention des nombreux partenaires du projet pour aborder les différentes thématiques de la Charte. Ces interventions de grandes qualités ont permis de démontrer la forte concertation et l'implication des acteurs du territoire dans la construction de ce projet.



Rencontre avec le café-culturel « La Claranda » à Serres



Passage à l'observatoire à vautours de Bugarach



A bord du Train du Pays Cathare et du Fenouillèdes

Les élus du syndicat du PNR Corbières-Fenouillèdes tiennent à remercier à nouveau l'ensemble des acteurs et techniciens qui se sont mobilisés pour participer à cet événement.

### Remarques à l'issue de la visite

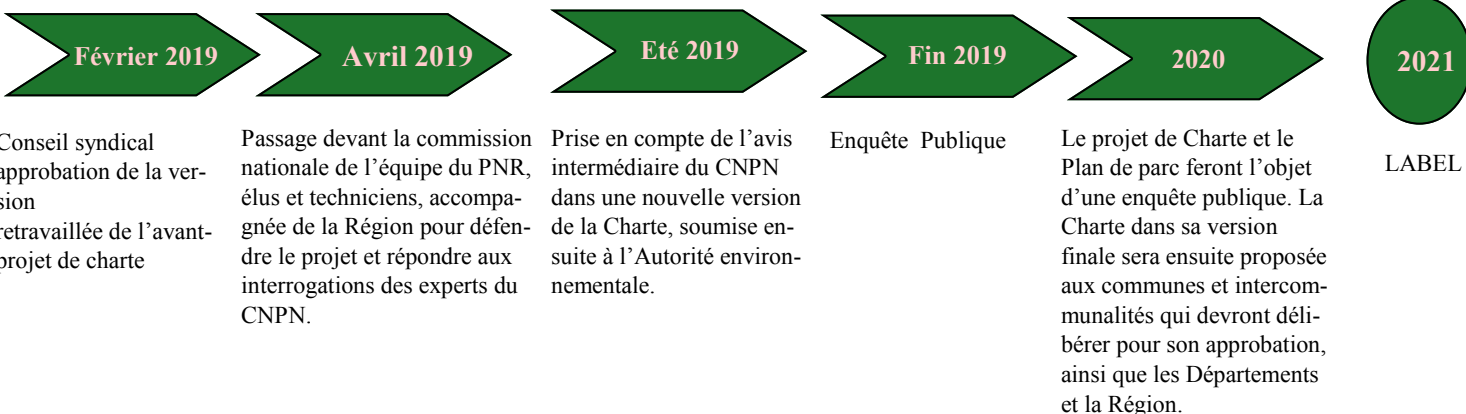
L'examen de l'Avant-projet de Charte et les éléments recueillis à l'issue de la visite des « rapporteurs » ont permis de constater la qualité des travaux accomplis depuis l'avis d'opportunité, mais aussi d'identifier les points à améliorer dans le projet.

Les services de l'État, la Fédération des Parcs et le CNPN ont salué le travail effectué. Toutefois, ils ont estimé que l'Avant-projet nécessite des compléments et des améliorations avant d'être présenté pour avis intermédiaire du Ministère de la transition écologique et solidaire. Les remarques portent à la fois sur des points de forme visant à rendre le projet de Charte et le Plan de Parc plus précis, et sur le fond des documents en matière de préservation de la biodiversité et des paysages, d'urbanisme, de maîtrise des projets de développement éolien et de réglementation de la circulation des véhicules à moteur.

Afin de prendre en compte les observations formulées et les demandes d'amélioration du projet, une nouvelle phase de rédaction a été engagée. L'objectif est d'être prêt pour un passage devant la commission « PNR et Chartes de Parcs Nationaux » du CNPN au printemps 2019.

Les modifications apportées à l'Avant-projet de Charte seront rediscutées avec les signataires, en particulier les communes et les EPCI concernées en matière de maîtrise des projets de développements éoliens, de préservation de la biodiversité, d'urbanisme et d'objectifs de qualité paysagère.

### Les prochaines étapes



## Les nouveaux outils de communication

Au cours de l'année 2018, plusieurs de nos outils de communication ont été finalisés.

Une exposition visant à présenter la procédure de création du PNR des Corbières-Fenouillèdes a vu le jour.

Elle s'accompagne de 15 portraits d'acteurs du territoire des Corbières-Fenouillèdes qui ont été interviewés pour exprimer leurs visions, leurs implications ou encore leurs savoir-faire sur ce territoire.

Ces outils de communication sont à nos côtés pour animer la poursuite de création du PNR Corbières-Fenouillèdes et sont disponibles au prêt sur simple réservation alors n'hésitez pas !



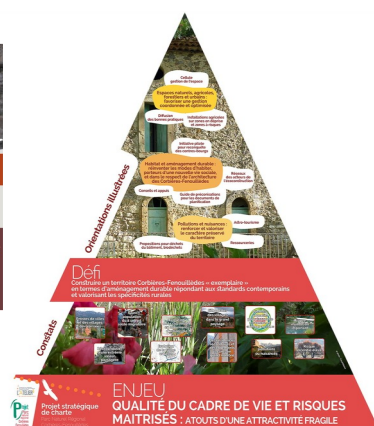
Nous vous dévoilons également notre site internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante :

[www.projet.corbieres-fenouilledes.fr](http://www.projet.corbieres-fenouilledes.fr)



La pyramide traduit le contenu de l'avant-projet de Charte des enjeux aux orientations. Elle est utilisée par l'équipe lors des ateliers de concertation et s'est dupliquée en format « bureau ».

Ces petites pyramides sont à votre disposition en retrait à nos bureaux.



## Des actions de préfiguration pour 2019

En 2019, les premières actions de préfiguration devraient être lancées.

Il s'agit d'actions engagées et portées par le Syndicat mixte du PNR Corbières-Fenouillèdes auprès des acteurs du territoire et à destination de la population afin d'illustrer les futurs champs d'actions du Parc.

Ces premières actions porteront sur deux thématiques qui, à l'issue des réunions territoriales, ont été jugées fédératrices, témoignant des richesses du territoire et visant à construire une identité commune.

Seront initiées des actions sur les thèmes de la **géologie** et de la **collecte de la mémoire immatérielle** à l'échelle des Corbières-Fenouillèdes.



### La géologie : un patrimoine à découvrir

Le Syndicat va donc déployer, dès le printemps 2019, un programme de sorties et d'événements autour de la géologie et de la valorisation des Géosites.

L'équipe et ces partenaires travaillent actuellement à la réalisation de ce calendrier d'animations qui seront gratuites et tout public.

### L'identité du territoire Corbières-Fenouillèdes se forge par le biais de la culture immatérielle.

L'oralité, les pratiques culturelles et les savoirs-faires (propres à chacun) sont des éléments qui font perdurer et croître une identité commune.

L'année 2019 sera le terrain de nouvelles expériences, le Syndicat souhaite également vous faire participer à une collecte du patrimoine culturel immatériel.

Ce travail de collecte sera ensuite valoriser par une ou plusieurs productions sur différents supports contemporains (vidéos, photos, carnet) et temps de restitution et de partage avec les citoyens.

D'une façon plus générale, ces actions de préfiguration participeront également à informer et sensibiliser sur l'avancée du projet de création du Parc.

## Contrat territorial Occitanie 2018-2021, « Corbières-Salanque, Fenouillèdes »

La Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée a souhaité mettre en place avec les territoires de projet (Métropole, agglomération, communauté urbaine, Pays, PETR, PNR et préfiguration de PNR) des contrats territoriaux, qui sont une rencontre entre chaque projet de territoire et les orientations stratégiques de la Région.

Cette démarche de contractualisation s'articule autour d'un document cadre conclu pour la période 2018-2021, qui se traduira par des programmes opérationnels annuels sur lesquels la Région fléchera sa participation financière.

Ce contrat a pour but d'organiser la mise en œuvre d'un partenariat pour :

- une attractivité, cohésion sociale, croissance durable et emploi ;
- encourager les dynamiques innovantes, accompagner les projets prioritaires et consolider les atouts du territoire ;
- soutenir le maintien et la création d'une offre de services de qualité dans les petites villes/ bourgs centres

Sont concernés par ce contrat, et éligibles aux financements régionaux, prioritairement les projets de maîtrise d'ouvrage publique et concernant de l'investissement.

En juillet dernier, le Syndicat a été désigné, en partenariat avec l'Association du Pays de la Vallée de l'Agly, pour porter et co-signer la candidature d'un « Contrat Territorial Occitanie / Pyrénées-Méditerranée 2018-2021 » à l'échelle des 3 communautés de communes suivantes : Agly-Fenouillèdes, Corbières Salanque Méditerranée, et une partie de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois.

Ce contrat rassemble donc 3 EPCI, en totalité ou en partie soit 67 communes et 30 049 habitants.

Le travail de diagnostic, d'élaboration du projet de développement partagé, d'animation réalisé cet automne, avec et auprès des EPCI et communes devrait permettre la validation du contrat cadre et de son avenant financier 2018, en février 2019 en commission permanente de la Région.

Il a permis d'ores et déjà d'identifier dans une liste indicative plusieurs projets portés par les collectivités qui feront l'objet d'un examen annuel par un comité des financeurs. Ce travail d'animation et d'accompagnement des EPCI et communes se poursuivra, en partenariat avec le personnel du PNR, du Pays et des EPCI, durant toute la période 2019-2021.

N'hésitez pas à faire appel à nous si votre commune porte des projets susceptibles de contribuer au développement du territoire.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Mme Blanc Magali ([m.blanc@corbieres-fenouilledes.fr](mailto:m.blanc@corbieres-fenouilledes.fr))

### Les animations Natura 2000 connaissent un grand succès

Cette année encore, plusieurs animations ont été proposées sur les sites Natura 2000 gérés par le Syndicat. C'est ainsi qu'une centaine de participants sont venus échanger autour de Natura 2000 et de la biodiversité des Corbières lors de la fête de la Nature à Duilhac-sous-Peyrepertuse.

Sur les 17 autres sorties et conférences proposées dans le cadre de Natura 2000 près de 300 personnes ont participé.

Plus d'informations sur le site : [corbieres.n2000.fr](http://corbieres.n2000.fr)



### HIB-OU es-tu ?

Le Grand-duc d'Europe est le plus grand hibou européen, il peut mesurer jusqu'à 75 centimètres de hauteur. Sa tête aux grands yeux oranges est surmontée par deux plumes appelées aigrettes qui lui ont valu son nom.



Ce rapace nocturne apprécie les milieux rocheux et niche en falaise. Les Corbières représentent donc un environnement particulièrement favorable pour lui. Lorsque l'hiver arrive, le Grand-duc entame sa saison de reproduction et chante à la tombée de la nuit.

Cet hiver, les animatrices des sites Natura 2000 gérés par le SM PNRCF

partent à son écoute dans le but d'avoir une vision plus précise de la répartition des populations de Grand-duc sur le territoire. Ces inventaires serviront

Nos adresses mails ont été modifiées en  
**[p.nom@corbieres-fenouilledes.fr](mailto:p.nom@corbieres-fenouilledes.fr)**

**Syndicat mixte de préfiguration du PNR Corbières-Fenouillèdes**

2 rue de la cave coopérative - BP 6 - 11 350 TUCHAN

04 68 33 99 80 - [contact@corbieres-fenouilledes.fr](mailto:contact@corbieres-fenouilledes.fr)

[www.projet.corbieres-fenouilledes.fr](http://www.projet.corbieres-fenouilledes.fr)

<https://www.facebook.com/PNR.Corbieres.Fenouilledes/>

